

26.11



Milan, via Borgo Spesso 23.

11 juillet 1911.

Très honored Professor Schröder.



Je viens de vous offrir un exemplaire de la toute petite Note que l'Institut d'ici, tout en ne possédant des caractères arabes, a voulu publier sur la découverte du جُمْعُ الْقَرْئَاتِ بِالْيَمِينِ, c. à. d. sur l'ouvrage que je pense d'avoir démontré avoir été le قِرْآنَ بِالْقِرْآنِ, par Zeid même. Malheureusement je n'ai pas pu donner des longs extraits de l'ouvrage, en caractères arabes. J'ai pensé alors d'envoyer à Berlin pour la Thedosis de l'Institut une courte Mitterteilung dans laquelle j'annonçais l'avoir pris en considération l'opportunité de donner un (plus) ét possible le texte en entier du قرآن. Le professeur Ahmedzad de Londres est venu voir de visu le

manuscrit qui contient l'ensemble de la rédac-
tion entière, la majeure, en 5 vol. (98
pages de texte à 23 lignes). Il m'a proposé
de la publier (avec un sommaire, des In-
dices rerum, etc., et avec la reproduction
de ma Note, modifiée pour le cas) dans un
volume du "Gibb Memorial", mais il
voulait de n'être pas en mesure pour perma-
nenter long temps ses collègues et surtout G. le
Strange et Julius Bertram (le "clerk of
the Trust") de l'importance du Ex. ,
qui après tant me demandera que 120-150
pages d'impression in-8°; tout le monde sait
que les Trustees ont donné jusqu'à la
préférence à des ouvrages de tout genre,
sauf programme déterminé, faites

d'intérêt de goûts entre les Trustees.

Croyez Vouz que le Ex. soit
digne du Gibb Memorial? Car je me
permets de suivre le conseil d'Amédée
c. à. d. de Vous écrire pour demander
une espèce de imprimatur moral
de Votre part. Amédée m'a assuré que
seulement votre jugement favorable et
le jugement de Votre collègue Snouck
Hurgronje pourra servir à obtenir la
votation favorable de le Strange et de
Bertram; éventuellement aussi celle de
Mr. Browne, c. à. d. de long ^{carré} des Trustees
qui ont des goûts différents de ceux
de la plupart des vicembalistes du conti-
nent. J'envie donc à Vouz et à Snouck
pour et appris moral pour lequel
suffisera, de Votre part, un seul mot

d'encouragement, signé par Vony.

Je Vony en remercie d'avance !

Le volume, dans le cas d'un décret favorable des trustees, sera imprimé à Nancé ; j'aurai donc l'opportunité de surveiller le processus du travail, aux mes yeux, surtout pour ce qui se rattaché aux Indiens et aux quelques notes de comparaison avec les anciens traités de Québec.

Mes hommages bien devoués !

Epifani.